

Burundi : Les violences contre les opposants continuent (ONU)

@rib News, 15/06/2017 Source AFP Les tortures et les assassinats d'opposants n'ont pas cessé au Burundi, a affirmé jeudi la présidente d'une Commission indépendante de l'ONU, des allégations niées par le gouvernement. Les enquêteurs de cette Commission sur le Burundi, qui se sont vus refuser leur entrée dans le pays, indique qu'il y a un "sentiment de peur profonde et généralisé" dans les 470 témoignages recueillis auprès des réfugiés burundais qui fuient vers les pays voisins.

"Sur la base des entretiens que nous avons pu conduire depuis, nous sommes maintenant en mesure de confirmer nos pires craintes" a indiqué Fatsah Ouguerouz, le président de cette Commission, lors d'un rapport oral d'écoute devant le Conseil des droits de l'homme à Genève qui confirme "l'ampleur et la gravité" des allégations de violations des droits de l'Homme de ce pays en crise depuis plus de deux ans. Le gouvernement burundais rejette "les conclusions" de la Commission d'enquête. "Le contenu de ce rapport n'est pas accepté", a dit Martin Niviyabandi, le ministre des droits de l'Homme du pays à l'AFP. "Ce rapport n'avait qu'un seul objectif, envoyer certains hauts responsables burundais à La Haye," a-t-il signalé la Cour Pénale Internationale "et l'exclusion du Burundi comme membre du Conseil des droits de l'Homme", a-t-il accusé. Le Burundi est plongé dans une grave crise marquée de violences et de nombreux cas de torture depuis que le président Pierre Nkurunziza a annoncé en avril 2015 sa candidature à un troisième mandat controversé. Réélu en juillet, il a ainsi violé la Constitution, selon l'opposition, la société civile et une partie de son camp. Depuis, entre 500 et 2000 personnes sont mortes (selon ONU et ONG), et plus de 400.000 Burundais ont fui leur pays. Cette Commission d'enquête de l'ONU, créée en septembre 2016, a le mandat d'établir si parmi ces graves violations, certaines pourraient constituer des crimes de droit international et d'identifier le cas échéant, les auteurs de ces violations. Cette Commission assure que la violence au Burundi n'a pas cessé. Selon la commission les agents de l'Etat, la ligue des jeunes du parti au pouvoir (considéré comme une milice par l'ONU) et des groupes d'opposition armés sont impliqués dans des actes de torture, des violences sexuelles, des disparitions forcées et des assassinats. "Nous avons été frappés par le caractère particulièrement cruel et brutal des violations qui nous ont été rapportées", a-t-il souligné, parlant de témoignages faisant état de "l'usage de matraque, de crosses d'armes, de bâtonnets, (...), de longues aiguilles enfoncées ou de produits non-identifiés injectés dans le corps des victimes, d'ongles arrachés avec des pinces, de brûlures, ainsi que de nombreux sévices sur les parties génitales". "La grande majorité de ces violations auraient été commises dans un climat d'impunité totale, d'après les informations dont nous disposons, les auteurs présumés de violations (...) ont été rarement poursuivis", pointe le président de la Commission d'enquête. La Commission indépendante d'enquête doit présenter son rapport final en septembre 2017 devant le Conseil des droits de l'homme.

À

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});